

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
  - Covers damaged/  
Couverture endommagée
  - Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
  - Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
  - Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
  - Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
  - Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
  - Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
  - Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
  - Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
  - Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:
- Coloured pages/  
Pages de couleur
  - Pages damaged/  
Pages endommagées
  - Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
  - Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
  - Pages detached/  
Pages détachées
  - Showthrough/  
Transparence
  - Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
  - Continuous pagination/  
Pagination continue
  - Includes index(es)/  
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
  - Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
  - Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

---

---

# LE PROPAGATEUR

---

---

Volume VIII. 1er Novembre 1897, Numéro 17.

---

---

## BULLETIN

---

Montréal 26 octobre 1897.

\*. **Canada.**—Monseigneur de Montréal, qui est parti, comme on le sait, le 9 octobre courant pour l'Europe, est arrivé en Angleterre la semaine dernière, après une traversée assez pénible. De Moville, sur la côte d'Irlande, le steamer sur lequel se trouvait sa Grandeur a eu un temps très dur jusqu'à Liverpool. Monseigneur doit passer peu de temps en Angleterre, de là il se rendra à Paris, pour gagner peu après Rome.

—La santé de Monseigneur Langevin, archevêque de St-Boniface, donne en ce moment quelques inquiétudes, Sa Grandeur ayant eu une rechute ces jours derniers.

—Une dépêche récente, dont nous serions assez embarrassés pour préciser la source, a annoncé que le Saint-Père, dès l'arrivée de Monseigneur de Montréal à Rome, donnerait la réponse que l'on attend, concernant la question des écoles du Manitoba. Cette dépêche a causé un certain émoi. Il nous paraît peu probable, étant donnée la sage lenteur que le Vatican apporte en ces sortes de réponses, que la solution de cette importante question soit aussi promptement transmise au gouvernement canadien.

—Le parlement provincial de la province de Québec doit se réunir à la fin du mois de novembre prochain.

—Nous tenons à remplir un devoir de reconnaissance, en signalant ici, le soixante-dixième anniversaire de la profession religieuse de la mère Ste-Ursule, ancienne supérieure des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame. Elle a témoigné à notre Maison la plus grande sympathie, et nous voulons l'assurer de notre respectueuse vénération. La mère Ste-Ursule a aujourd'hui 88 ans : que Dieu protège cette carrière si pieusement remplie.

\*.\*

\*. **Angleterre.**—La révolte dans les Indes, qui paraissait terminée, a repris une nouvelle vigueur, et donne lieu à des combats plus importants qu'on ne le supposait. Les Afridis, notamment, se sont distingués par l'énergie de leur résistance, dans les défilés de Dargal. Il a fallu, pour les déloger des points qu'ils occupaient, enlever à la baïonnette les positions où ils s'étaient retranchés. Le régiment des Highlanders s'est conduit d'une façon remarquable, il a conquis les postes des Afridis, mais non sans faire de grandes

perles. L'ennemi s'est, du reste, retiré en bon ordre, et se prépare à défendre le terrain pied à pied. Il avait mis, dit une dépêche, plus de 7.000 hommes en ligne. Cette résistance a été, surtout pour les Anglais, une véritable surprise.

En fait, la révolte n'est pas terminée, et dans un pays aussi difficile, où la nature des lieux sert favorablement les Afridis, ceux-ci pourront encore tenir assez longtemps la campagne.

\*.\*

\*.\* **Allemagne.** — Nous avons déjà parlé des difficultés politiques dans lesquelles se trouve ce pays. On sait que les élections du Reichstag, ou Parlement allemand, ont lieu au commencement de l'année prochaine. Ce Parlement paraît être en opposition avec l'empereur d'Allemagne et il a déjà, plusieurs fois, rejeté certaines lois proposées par Guillaume dans l'intérêt de la Prusse. Il reproche surtout à l'empereur sa politique personnelle, et son autocratie non déguisée. Aussi, pourrait-il bien se faire que la demande de crédits, posée par lui, pour l'augmentation de la flotte allemande soit encore repoussée. L'empereur, qui ne vise qu'à augmenter la force matérielle de sa puissance, en a conçu une vive colère et on s'attend à ce que, par un coup de force, il tâche d'emporter l'approbation du Reichstag ; mais celui-ci est entêté, et nul ne peut prévoir l'issue de la lutte. Certains journaux prétendent que le résultat final de cette divergence entre l'empereur et le Parlement sera l'avènement du suffrage universel, qui amènerait forcément le triomphe de l'élément socialiste en Allemagne.

\*.\*

\*.\* **Italie.** — L'Italie s'est offert le luxe d'une émeute, il y a déjà quelques jours. Cette émeute, qui a été cause de la mort de plusieurs personnes et de l'arrestation d'un grand nombre, était motivée par la rigueur excessive des agents du fisc, réclamant le nouvel impôt mis sur les valeurs mobilières. L'Italie n'est pas riche, chacun le sait. Elle a dépensé le plus clair de ses deniers pour se créer une flotte et une armée, faire figure parmi les grandes nations européennes, et pour jouer son rôle, avec l'Allemagne et l'Autriche, dans la Triple Alliance. Cela lui a coûté cher. Elle a vu, peu à peu, augmenter ses impôts, et diminuer sa prospérité nationale. Quand le peuple a constaté l'augmentation des charges qu'il supportait déjà, il a fait entendre des plaintes, et dernièrement, à Rome, il a protesté, sous les fenêtres du Premier Ministre, M. di Rudini, par une petite émeute qui a duré deux jours. Beaucoup de cris, de vociférations, beaucoup de tapage, mais en réalité rien de bien sérieux. M. di Rudini a donné l'ordre à ses agents de se montrer moins sévères dans leurs réclamations, et le peuple s'est déclaré content.

Il n'en reste pas moins la nouvelle constatation de la misère dans laquelle se trouvent les populations italiennes.

\* \* Espagne.—L'Espagne n'a pas encore fini de régler la question cubaine, et le nouveau cabinet de M. Sagasta doit être très embarrassé pour trouver une solution satisfaisant à la fois Cuba, les Etats-Unis et l'Espagne. La promesse, faite par M. Sagasta aux Cubains, de leur accorder l'autonomie, a rencontré, au premier moment, un accueil des plus favorables ; mais quelques têtes exaltées semblent aujourd'hui confondre autonomie et indépendance, ce qui n'est pas la même chose. On voit combien il est difficile, dans ces conditions, de satisfaire les exigences des Cubains. D'un autre côté, les prétentions des Etats-Unis ne sont pas moins acceptables. En réalité, ce que vise la grande République Américaine est l'occupation de l'île, justement appelée la perle des Antilles, et elle s'efforce, par des moyens plus ou moins honnêtes, de faire tomber cette île entre ses mains.

L'Espagne a encore une autre question délicate, c'est la révolte des îles Philippines, qui est loin, paraît-il, d'être terminée. D'après les dépêches, une grande partie de ces îles seraient au pouvoir des insurgés. Il faut donc envoyer des renforts, et l'on sait ce que coûtent ces expéditions lointaines, surtout pour un trésor appauvri, comme l'est celui de l'Espagne.

\* \* \*

\* \* France.—Le Parlement français a repris ses séances la semaine dernière, mais il n'a pas eu le temps encore de faire parler de lui. La grande question qui agite en ce moment le pays, c'est la lutte électorale pour les élections prochaines. Ces élections doivent avoir lieu en mai, disent les uns, au commencement d'avril, disent les autres. La lutte sera vive entre les deux partis qui sont en présence. Ces deux partis sont les républicains modérés, les radicaux et socialistes. Il n'est plus question aujourd'hui, en France, de monarchistes ou de bonapartistes. La nécessité de combattre les idées radicales et socialistes a forcé les monarchistes et les bonapartistes à n'être plus que des groupes, sans importance dans la Chambre, tout en conservant leurs souvenirs et leur attachement à un passé glorieux. Il faut espérer que la majorité des électeurs se prononcera énergiquement pour une politique d'ordre et d'union générale, destinée à triompher des utopies malsaines de l'école socialiste.

—Le Président de la République a eu un réel succès, dans la grande démonstration qui lui a été faite, le 16 octobre dernier, par le haut commerce parisien, et qui était, on s'en souvient, la suite de l'ovation dont il avait été l'objet à son retour de Cronstadt. Cette idée d'associer aux sentiments de paix, que l'alliance franco-russe signifiait, le commerce de la métropole et du pays tout entier, était une noble inspiration. Elle aura, croit-on, une bonne influence sur le résultat des élections ; en tout cas, elle a été, pour le Président de la République, l'occasion d'un nouveau triomphe.

—Signalons, parmi les faits agréables à noter, le mouvement qui paraît s'emparer de la France, pour développer à l'extérieur

les relations commerciales. Il est évident qu'en ce moment, il y a un effort général pour porter les forces vives de la nation vers la colonisation de l'important territoire colonial que possède la France, et une réelle activité pour créer de nouveaux débouchés au commerce de ce pays. Nous souhaitons qu'il réussisse dans la campagne qu'il a entreprise, et surtout qu'il persiste courageusement dans ses résolutions.

\*.\*

\*.\* **Le Saint-Père.**—Quelques novellistes, en quête de faits intéressants, avaient annoncé que la santé du Souverain Pontife ne laissait pas de causer certaines inquiétudes. Généralement, c'est un bruit qui revient de six mois en six mois ; l'âge du Saint-Père lui donne quelque créance, mais, heureusement, les reporters ont encore une fois fait fausse route. Sa Sainteté est Dieu merci, en bonne santé. Il suffit de lire les dernières Encycliques adressés par Elle pour se convaincre que l'intelligence du Souverain Pontife est toujours aussi ferme, aussi lucide que par le passé. Dans une des admirables lettres qu'il adresse à la Chrétienté, le Saint-Père a décrété récemment la nouvelle organisation du Tiers-Ordre, et établi une unité de direction qui ne peut qu'être profitable à ces vaillants soldats de l'Eglise. L'unité de direction, l'union des Eglises, tels sont les vœux les plus ardents du Souverain Pontife, et il appuie ces vœux sur des raisons irréfragables, et dont tous les chrétiens doivent admirer l'incomparable logique.

VERAX.

---



---

OUVRAGE D'OCCASION

## HISTOIRE DE L'EGLISE

Par Son Eminence le cardinal HERGENROELHER.

8 forts vol. in-8 parfaitement neuf..... \$15.00  
Avec 50 pour cent de remise

---

# Collège Notre-Dame

COTE-DES-NEIGES, MONTRÉAL, CANADA.

Ce collège dirigé par les religieux de Sainte-Croix, occupe un des sites les plus beaux et les plus salubres du Canada. Il a été établi pour donner une éducation chrétienne à de petits enfants qui se préparent au cours classique ou au cours commercial. Ces enfants reçoivent là tous les soins qu'ils sont habitués à trouver dans leur famille. Le français et l'anglais sont enseignés avec une égale attention. De plus, les enfants sont reçus pour la vacance. La rentrée des élèves est fixée au premier de septembre.

L. GEOFFRION, C. S. C. Snp.

# NOTES D'UN CATÉCHISTE

OU

COURT COMMENTAIRE LITTÉRAL

SUR

## LE CATÉCHISME

DES PROVINCES ECCLÉSIASTIQUES

### DE QUÉBEC, MONTRÉAL ET OTTAWA

Par un prêtre du diocèse de Montréal

1 vol. in-12 de XVI-703 pages. Prix : \$1.00. Franco ; pour le Canada \$1.06, pour les Etats-Unis \$1.12. Relié \$1.25. Franco ; pour le Canada \$1.32, pour les Etats-Unis \$1.40.

La publication de cet ouvrage répond à un véritable besoin, celui de fournir à tous ceux qui s'occupent de l'instruction religieuse des enfants, *une méthode* simple qui, donne le sens littéral de chaque mot important, et aussi un ensemble de documents que la plupart n'ont pas le loisir ou la commodité de chercher dans d'autres ouvrages plus étendus.

C'est, du reste, ce qu'ont bien voulu nous dire un grand nombre de maîtres, de maîtresses, de prêtres et surtout de NN. SS. les Archevêques et Evêques de la province.

#### APPROBATIONS

Vu le rapport très favorable d'un théologien, chargé par nous d'examiner l'ouvrage intitulé "*Notes d'un Catéchiste*", nous permettons volontiers l'impression du dit ouvrage, et le recommandons aux prêtres et aux fidèles de notre diocèse.

† PAUL, Arch. de Montréal.

Archevêché de Montréal, le 15 août 1897.

Archevêché de Québec, le 20 octobre 1897.

A MM. CADIEUX & DEROME, éditeurs,  
Montréal.

Monsieur l'Éditeur,

Un bon commentaire du catéchisme est le plus précieux livre qu'on puisse rencontrer. En effet, c'est un art difficile que d'être un bon catéchiste, et il faut du temps et beaucoup de tâtonnements avant d'arriver, par sa seule expérience, à cette clarté, à cette précision et à cette simplicité de langage qui rend accessibles à la jeune intelligence des enfants les principaux points de la doctrine catholique.

Un coup d'œil rapide sur votre livre intitulé "*Notes d'un Catéchiste*" me donne une grande confiance que votre travail est un succès. Vous avez fait une œuvre vraiment utile et qui contribuera pour beaucoup à rendre l'enseignement du catéchisme facile, en même temps que très intéressant pour la jeunesse.

L'examen qu'en a fait un théologien, sur la demande de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal, nous assure, d'un autre côté, de la parfaite orthodoxie de ce travail, de sorte que je n'hésite pas à recommander vos "*Notes d'un Catéchiste*" comme un livre éminemment utile et qui devrait figurer dans la bibliothèque de tous ceux qui, par vocation ou dévouement, ont la mission d'enseigner les éléments de notre sainte religion à ceux qui leur sont confiés.

Veillez agréer, Monsieur l'Éditeur,

l'expression de mon dévouement,

† L. N., Arch. de Cyrène, administrateur.

Archevêché d'Ottawa, le 20 octobre 1897.

MM. CADIEUX & DEROME, libraires,  
Montréal.

Messieurs,

J'ai l'honneur d'accuser réception du volume intitulé "*Notes d'un Catéchiste*", dont vous voulez bien me faire cadeau.

Je recommande volontiers cet ouvrage à tous ceux qui sont chargés d'enseigner le catéchisme aux enfants.

Il devrait trouver sa place dans la petite bibliothèque de livres, traitant de l'enseignement catholique, que chaque famille pourrait si facilement posséder.

Veillez agréer mes meilleurs remerciements et me croire,

Messieurs,

votre dévoué serviteur,

† J. THOMAS, Arch. d'Ottawa.

Évêché de Saint-Hyacinthe, le 20 octobre 1897.

MM. CADIEUX & DEROME.

Messieurs,

Je vous prie d'agréer mes bien sincères remerciements, pour la bienveillante attention que vous avez eue de m'adresser un exemplaire de l'ouvrage intitulé "*Notes d'un Catéchiste*", approuvé et recommandé par Monseigneur l'Archevêque de Montréal. Je suis heureux de joindre mes encouragements à ceux de mon vénérable Métropolitain, pour la diffusion de cet excellent ouvrage dans mon diocèse et dans tout le pays.

Veillez me croire,

Messieurs,

votre tout dévoué et reconnaissant en N. S.

† L. Z. Ev. de Saint-Hyacinthe.

—  
 évêché de Pembroke, le 20 octobre.

MM. CADIEUX & DEROME.

Messieurs.

Mille remerciements pour le gracieux envoi, que vous venez de me faire, d'un exemplaire du livre intitulé "*Notes d'un Catéchiste*."

Dans mon humble opinion, cet ouvrage, en apparence si modeste, est destiné à faire un bien immense, parce qu'il enseigne une des sciences les plus difficiles, et en même temps des plus utiles : celle de bien faire le catéchisme.

J'ai l'honneur d'être, bien sincèrement,

votre très humble et reconnaissant serviteur,

† N. Z. LORRAIN, V. A. P.

—  
 Évêché de St-Germain de Rimouski, le 22 octobre 1897.

A Messieurs CADIEUX & DEROME, Libraires-Importateurs,  
 à Montréal.

Messieurs,

Je m'empresse de vous exprimer ma vive gratitude pour le gracieux envoi du livre intitulé : *Notes d'un Catéchiste*, que votre Maison vient de publier.

De tous les livres, le catéchisme est le plus important et le plus utile que l'on met aux mains des enfants. C'est celui qu'ils doivent apprendre par cœur avec le plus grand soin. Mais c'est aussi celui que trop souvent, hélas ! ils comprennent le moins.

Dans le but d'obvier aux conséquences de ce malheur, l'auteur



des *Notes d'un Catéchiste* s'est joint à ses dignes devanciers dans la matière, et a réuni dans un livre à la portée de tous, ses commentaires et ses explications sur le texte du Catéchisme de nos provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa. Son travail a mérité la haute approbation de Monseigneur l'Archevêque de Montréal, et il rendra de précieux services aux personnes qui sont plus particulièrement appelées à faire pénétrer et à graver, dans l'intelligence et le cœur des enfants, les vérités bien comprises de notre sainte religion. Je suis donc heureux de recommander aussi ce livre aux prêtres et aux fidèles de mon diocèse.

Dans ces dispositions, je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de mon sincère dévouement en N. S.

† ANDRÉ-ALBERT, Ev. de Saint-Germain de Rimouski.

Évêché de Saint-Hyacinthe - 26 octobre 1897.

MM. CADIEUX & DEROME, Libraires-Editeurs,  
Montréal.

Chers Messieurs,

Une absence prolongée de mon bureau m'a empêché d'accuser plus tôt réception des "*Notes d'un Catéchiste*", que vous avez eu la délicatesse de m'adresser. L'expression de ma reconnaissance est d'autant plus sincère que j'estime hautement cet ouvrage, comme vous le savez.

Je vous félicite de tout cœur de votre nouvelle entreprise, et je considère que ce nouvel ouvrage vous donne tout particulièrement droit à la reconnaissance des catholiques de notre province. Mon vœu le plus ardent est donc que l'encouragement du public vous récompense largement de votre zèle.

Avec la plus haute considération,

Votre très humble et dévoué en N. S.

† MAX. Ev. de Druzipara.

Clarksburg, West Virginia, october 16th 1897.

MESSRS CADIEUX & DEROME.

I am much pleased with the work "*Notes d'un Catéchiste*" and would be glad to see it in English.

Yours sincerely in Xt

(Rt Rev. Mgr) JOHN T. SULLIVAN.

# PURGATOIRE ET CIEL

Par M. l'abbé Sanson, chanoine honoraire de Saint-Brieuc, auteur du *Paradis de la terre* et du *Guide de la Parfaite Religieuse*.

1 vol. in-12..... \$0.63

## L'oubli des Morts.

L'oubli des morts est une des défauts de la nature déchue.—Pourquoi cet oubli est plus sensible à notre époque.—Portrait frappant de la société actuelle par le P. Félix.—Rapprochement de la conduite des chrétiens de notre siècle de celle des païens.—Piété des fidèles des âges précédents pour les morts.—Pieuse coutume bretonne.—Une visite à la demeure des morts.

Le cœur humain, rempli d'amour de lui-même, est naturellement oublieux des autres. Oubliant si facilement son Créateur, le principe de son être et sa fin dernière, il n'est pas étonnant que l'homme oublie ses semblables. Est-il pour cela plus excusable ? Non, sans doute. Il a tort et très-grand tort d'oublier son Dieu et ses bienfaits ; il a également tort d'oublier ses semblables, qui souvent sont ses insignes bienfaiteurs. Dans tous les temps, l'oubli a donc été une des plaies de la nature déchue ; mais on peut dire, sans crainte d'erreur, que cette plaie est plus marquée dans notre siècle, que l'on peut à juste titre nommer le siècle de l'oubli. La soif du bien-être, l'attachement aux biens de ce monde, l'amour effréné du plaisir, l'étourdissement produit par l'agitation des affaires ou des fêtes mondaines, tout cela fait perdre de vue les pauvres morts.

Leur souvenir souvent même serait fatigant et importun. On le repousserait, s'il se présentait à l'esprit, car il porte avec lui celui peu agréable de notre propre mort. Et comme on veut s'étourdir sur les fins dernières, qui sont des conseillères austères et tristes, on éloigne la pensée des défunts, parents ou amis. Du reste, le souvenir dont nous voulons parler et que nous désirons faire entrer dans le cœur de nos lecteurs, c'est un souvenir vraiment chrétien, un souvenir de prières et de bonnes œuvres, faites dans un état d'âme qui les rende utiles aux morts, ou au moins qui porte à faire offrir pour eux le saint et adorable sacrifice de la messe.

« Avez-vous jamais réfléchi, demande le P. Félix, dans son opuscule *les Morts délaissés*, à ce phénomène si désolant pour nos frères défunts et si humiliant pour nous : *l'oubli des morts* ? Pour moi, je l'avoue, il m'inspire souvent les plus graves et les plus douloureuses pensées. En voyant la place que tiennent dans le souvenir de ceux qui vivent ceux qui ne sont plus, je me disais : Quoi donc ! nous serons sitôt oubliés ! Hélas ! nous voudrions en vain nous tromper sur ce point ; l'oubli est le triste héritage que notre vie lègue à notre mort. Quand le visage de l'homme a disparu à nos regards, son souvenir ne tient pas longtemps dans notre âme ; si vite en effet nous oublions ceux que nous avons

le plus aimés ! Cet oubli, nous ne pouvons y croire, alors que notre âme, tout entière à ses regrets et à ses adieux, se promet à elle-même, comme consolation, l'immortalité du souvenir.

“ Quand nous tenions dans notre main la main de celui qui nous quittait et qu'il nous disait ces dernières paroles : Ah ! du moins, tu ne m'oublieras pas ? — Moi t'oublier, oh ! jamais, mourir plutôt moi-même. — Mais hélas ! pauvre cœur que le nôtre ! Tout lui échappe, tout, jusqu'à ses sentiments, qui sont sa propre vie. Quand le coup qu'a frappé la mort retentit encore en nous, et que notre cœur souffre des blessures récentes que ce coup lui a faites, nous savons nous souvenir. Mais le temps marche, il fait quelques pas, et le souvenir va s'effaçant avec la douleur. Le train de la vie amène d'autres relations, des affections nouvelles. Le temps marche encore, et l'on songe à se faire une existence qui n'a plus besoin des morts. Un jour encore... et déjà l'on est tout habitué à se passer d'eux...”

“ Et cependant, ils nous crient peut-être du fond de l'abîme, où ils sont à payer leurs dettes à la justice divine : Viens ô frère, viens ô sœur, viens ô fils, viens ô mère, viens avec ta prière, avec tes bonnes œuvres, avec ton dévouement, viens, âme toute chérie de mon âme ; il y a si longtemps que je t'attends ; je n'ai que toi, et tu ne viens pas ! Tu veux donc que je porte seul le poids de la justice divine, et tu me condamnes par ton abandon à lui payer par des siècles de tortures ce que tu pourrais acquitter par un jour de sacrifices. Tu m'aimais cependant ; tu as tant pleuré à mes funérailles ; tu as versé tant de larmes sur ma tombe, et aujourd'hui tu ne songes pas à jeter sur ces flammes qui me dévorent la rosée de la prière et la rosée plus salubre encore du sang de Jésus-Christ répandu chaque jour pour nous ouvrir le Ciel...”

“ Combien parmi les pauvres délaissés du Purgatoire répètent et répèteront peut-être bien inutilement pendant un grand nombre d'années et même de siècles : “ O célestes messagers qui venez visiter ces demeures de l'expiation, pour emporter avec vous les affranchis de la justice, n'est-ce pas nous encore que vous venez chercher ? Ah ! puisque vous venez du Ciel et que vous y retournez, dites à *Celui qui est notre amour*, que nous mourons à chaque minute de cette séparation qui nous retient si loin de lui. Et vous qui venez de la terre, ah ! c'est notre amour qui vous en prie, allez dire à notre père, à notre mère, à notre frère, à notre sœur, à nos enfants, que nous attendons leurs prières, leurs aumones, leurs sacrifices, leurs mérites, leurs secours enfin, pour abrèger un siècle de supplices, et nous envoler bientôt dans les joies du Paradis... Hélas ! hélas ! nos amis nous ont abandonnés ; nos proches, eux aussi, nous ont oubliés ; nous pleurons, nous pleurons encore au sein de cette sombre nuit, et il n'est personne qui nous console.”

Pour compléter ce lugubre tableau de l'indifférence d'un grand nombre de chrétiens de notre siècle à l'égard de leurs parents ou amis défunts, nous ajouterons ce que disait sur ce sujet, dans le siècle passé, notre vieil auteur.

“ Les païens aiment plus constamment que les chrétiens de nos jours ; ils n'ensevelissent pas avec leurs proches l'amour qu'ils leur portent. Croyant que tout leur bonheur et celui de leur famille dépend de l'honneur et du respect qu'ils rendent aux morts, ils offrent des sacrifices pendant plusieurs jours pour le repos de leurs âmes, et ne manquent pas de renouveler ces sacrifices tous les ans, le jour de l'anniversaire de leur mort ; ce qu'ils continuent jusqu'à la dixième génération.

“ Les mahométans nous couvrent aussi de confusion par leur conduite à l'égard de leurs défunts. On aurait de la peine à croire combien ces infidèles font de dépense pour faire prier Dieu pour le repos des âmes de leurs parents, et combien ils font d'aumônes à leur intention. Ils ne se contentent pas de leur donner toutes les marques possibles de reconnaissance et d'affection pendant leurs funérailles, ils renouvellent ces actes de piété, le septième, le trentième jour et à l'anniversaire de leur mort. Ils paient bien cher leurs prêtres, pour réciter tous les articles de l'Alcoran, sans parler de tout ce qu'ils font en leur particulier. Les pauvres eux-mêmes sont si scrupuleux sur ce point, qu'ils vendraient plutôt tout ce qu'ils ont, que de manquer à s'acquitter de ces pieux devoirs.”

Nos pères et nos ancêtres, dit M. l'abbé Besson, valaient mieux que nous. Ils pleuraient longtemps sur leurs concitoyens ; ils priaient toujours pour eux. Vous le savez, temple saint, qui recevez depuis tant de siècles la dépouille mortelle du chrétien, et dont les voûtes redisent l'office des morts avec un si fidèle écho. Hélas ! ce ne sont plus les voûtes et les arceaux qui s'ébranlent au chant de l'Eglise ; les larmes ne coulent plus des yeux ; les lèvres sont muettes. Siècle ingrat ! ah ! nous rendras-tu jamais le spectacle qu'offrait ici l'antiquité chrétienne ? Quand le prêtre des temps modernes, expliquant du haut de la chaire le dogme du Purgatoire, sentira-t-il son auditoire ému jusqu'au fond des entrailles ? Quand trouvera-t-il dans cette foule une pensée, une prière, un cri pour répondre enfin à ces voix d'en-bas, qui ne nous demandent qu'un peu de piété pour leur âme, en échange de leurs bienfaits. *Miseremini mei, saltem vos amici mei !*”

Malgré ces reproches bien fondés, nous serions injustes, si nous ne faisons pas quelques heureuses exceptions à cet oubli général des vivants à l'égard des morts. Il existe en Bretagne, du moins dans une partie de ce pays, encore vraiment chrétien, une pieuse coutume qui proteste contre l'assertion trop absolue de l'oubli des morts.

Quand un jeune lévite chante pour la première fois la messe dans sa paroisse natale, le lendemain, on fait un service solennel pour tous les défunts de la famille, qui sont ainsi convoqués à la fête, et pour lesquels il peut y avoir grande fête, ce jour, dans le Ciel. Il y a peu de temps nous assistions à une de ces pieuses et édifiantes cérémonies. Nous ne fûmes pas peu touché en voyant, après l'office, toute la famille se diriger vers le cimetière, afin de faire une visite aux membres défunts, et réciter un *De profundis* à leur intention. Pieuse et sainte coutume bretonne, puisses-tu te conserver longtemps !

LÉON GAUTHIER

## VOYAGE D'UN CATHOLIQUE

AUTOUR DE SA CHAMBRE

L'AMOUR CHRÉTIEN DANS LE MARIAGE

DEUXIÈME ÉDITION, REVUE ET AUGMENTÉE

1 vol. in-12..... \$0.75  
Avec 50 pour cent de remises.

La sainte Église catholique, maîtresse du monde, n'a de dédain pour aucune partie de son vaste domaine. Elle pense à tout, elle s'abaisse à tout, elle sanctifie tout. Dans un de ses plus beaux livres liturgiques, dans le *Rituel*, il est quelques pages trop peu connues des fidèles : je veux parler des *Bénédictions*. C'est là qu'on voit l'Église s'approcher tendrement de toutes les créatures, même inanimées ; étendre sur elles, à la prière d'un chrétien, ses bras de mère, et les bénir dans tous les rapports qu'elles peuvent avoir, soit avec notre corps, soit avec notre âme faite à l'image de Dieu !

Parmi ces Bénédictions, il en est plusieurs qui ont pour objet les habitations de l'homme. L'Église bénit nos maisons, elle bénit nos chambres, elle bénit ce lit même où l'impie est encore agité, où le chrétien seul trouve le repos.

— Nous avons médité longuement ces admirables formules, et nous voulons, par elles, apprendre à nos lecteurs quelle idée l'Église attache à une chambre, quelle idée elle désire que nous en concevions. C'est pourquoi, au début d'un livre dont la matière paraîtra peut-être plus sérieuse que le titre, nous ne craignons pas de traduire ces prières qui du cœur de nos prêtres montent jusqu'à leurs lèvres, quand nous les conduisons dans quelque une de nos chambres et leur demandons de la bénir :

† *C'est vous, ô notre Père tout-puissant, c'est vous que nous supplions de bénir cette maison, et ceux qui l'habitent, et tout ce que nous y voyons. Oui, bénissez cette demeure, sanctifiez-la, ornez-la de la plénitude de tous les biens. De la rosée du ciel, faites descendre l'abondance sur ceux qui l'habitent, et faites monter du sein de la terre tout ce qui est nécessaire pour soutenir leur vie. Que leurs cœurs n'aient point de désir qui ne soit comblé par votre miséricorde. Ainsi que vous avez béni les maisons d'Abraham, d'Isaac et de Jacob,*

Seigneur, bénissez cette maison. Que vos Anges, tout éclatants de votre lumière, descendent entre ces murailles; qu'ils y demeurent; qu'ils soient les gardiens de la maison et de ses habitants. Par le Christ Notre Seigneur.

\* \* \*

† Exaucez-nous, Dieu saint, Père tout-puissant, Dieu éternel, et, de même que vous avez préservé de l'Ange exterminateur les maisons des Hébreux, à cause qu'elles étaient teintes du sang de l'Agneau, figure du Christ; de même, Seigneur, envoyez votre saint Ange du haut de votre ciel dans cette maison, pour être le gardien de tous ses habitants, pour les protéger dans leur faiblesse, les visiter dans leur solitude, les réchauffer dans la froidure et les défendre contre tous périls. Par le même Jésus-Christ Notre Seigneur.

\* \* \*

† Bénissez cette chambre, ô notre Dieu, ô Père tout-puissant, et conduisez-y de votre main, afin qu'elles y fassent leur demeure, la Santé de l'âme et celle du corps, la Chasteté, la Victoire, la Force, l'Humanité, la Douceur, la Charité qui est la plénitude de la Loi, et enfin l'Action de grâces au Père, au Fils et au Saint-Esprit. Bénissez cette chambre, et que votre bénédiction demeure sur elle et sur tous ceux qui l'habitent, maintenant et à jamais. Amen.

Tel est le langage de l'Église. Là où l'économiste et le sauvage ne voient qu'un "abri," elle voit un sanctuaire. Elle nous invite à considérer notre chambre comme le lieu de plusieurs Sacrements.

C'est dans une chambre, en effet, que les chrétiens entrent le soir de leurs noces, tout éclatants d'une lumière surnaturelle, tout revêtus de leur nouveau sacrement; c'est là qu'ils se prosternent aux pieds du crucifix, et commencent, à la façon du jeune Tobie, une union dont l'indissoluble chasteté sur la terre sera couronnée par une éternelle béatitude dans le ciel.

C'est dans une chambre que la main pieusement empressée d'un père chrétien répand le premier des sacrements sur le front d'un nouveau-né que les anges voudraient emporter au ciel avant qu'il eût connu la terre.

C'est dans une chambre que la Maladie se présente avant la Mort; c'est là que les yeux de l'incrédule s'ouvrent enfin au soleil de l'Évangile et qu'apparaît le doux visage du prêtre. C'est là que cet envoyé de Jésus-Christ reste seul avec le mourant et que s'achève la conquête d'une âme; c'est dans une chambre que le plus auguste tribunal est soudainement transporté; c'est là que l'huile coule sur les membres déjà froids du malade, et l'absolution sur son âme qui déjà contemple, ravie, les premiers rayons de la Splendeur céleste.

Mais nous n'avons encore vu que le prêtre et les sacrements dans cette chambre: il faut que Jésus-Christ lui-même y descende.

Il vient, ce Roi ; il vient, ce Dieu. Écoutez : il frappe à la porte, il entre. Les murs sont tendus de draperies blanches, ils sont couverts de fleurs. L'autel (un autel, grand Dieu ! un autel dans une chambre) se dresse étincelant de lumières, en face de ce lit où s'agite un agonisant. Et Jésus s'avance, lent et radieux, vers l'autel ; puis il s'approche à pas lents du malade, avec quelle mansuétude, avec quelle miséricorde, avec quel amour ! Ah ! voici qu'ils ne sont plus qu'un, le malade et le Médecin ; un souffle léger se fait entendre, et l'œil des fidèles voit, à travers les vapeurs de l'encens, le Seigneur Jésus qui remonte au ciel avec une âme entre ses bras, une âme qu'il présente à son Père.....

Voilà, chrétiens, ce qu'un vrai fils de l'Église peut voir dans cette chambre où je vais tout à l'heure voyager avec vous. Ce que je me suis proposé, c'est de faire naître en vos âmes, à la vue des objets qui vous entourent le plus habituellement, quelques pensées solidement chrétiennes. Y aurai-je réussi ? je l'ignore. Par malheur, les nécessités de mon sujet m'ont obligé à me servir trop souvent des mots *je* et *moi* : je veux ici vous en demander pardon. J'espère toutefois que, si vous trouvez de l'*égotisme* dans mon livre, vous n'y trouverez pas de *personnalité*. Et je crois par là ne pas mériter qu'on me jette, comme un reproche, ce mot terrible de Pascal : "Le *moi* est haïssable."

---



---

## NOUVEAUTÉS

---

# FORMULAIRE DU CODE MUNICIPAL

DE LA

PROVINCE DE QUEBEC

Par M. M. COUPAL, Notaire

1 vol. grd in-8 cart. toile..... \$5.50

---

# LES SULPICIENS

ET

LES PRÊTRES DES MISSIONS ÉTRANGÈRES EN ACADIE

1676-1762

Par M. l'abbé H.-R. CASGRAIN

1 beau vol. grd in-8, \$1.00. Franco :..... \$1.10

# LE DOGME DU PURGATOIRE

Illustré par des faits et des révélations particulières, par le Père F.-X. Schouppé de la Compagnie de Jésus.

1 vol. in-12..... \$0.75

## CHAPITRE XXVIII

*Matière des expiations.—Restes des péchés mortels.—Le baron Sturton.—Péchés de luxure incomplètement expiés sur la terre.—Sainte Lidvine.*

Nous avons dit que le montant de la dette de peines au purgatoire provient de toutes, les fautes non expiées sur la terre, mais surtout des péchés mortels, remis seulement quant à la culpé. Or les hommes dont la vie entière se passe dans l'habitude du péché mortel et qui remettent jusqu'à la mort de se convertir, supposé que Dieu leur accorde cette grâce exceptionnelle, auront à subir, on le conçoit, des expiations épouvantables. L'exemple du baron Sturton est de nature à les faire réfléchir.

Le baron Jean Sturton, noble Anglais, était catholique au fond du cœur, bien que, pour garder ses charges à la cour, il assistât régulièrement au service protestant. Il cachait même chez lui un prêtre catholique, au prix des plus grands dangers, se promettant bien d'user de son ministère pour se réconcilier avec Dieu, à l'heure de la mort ; mais il fut surpris par un accident, et comme cela arrive souvent, par un juste décret de Dieu, il n'eut pas le temps de réaliser son vœu de conversion tardive. Cependant, la divine miséricorde, tenant compte de ce qu'il avait fait pour la sainte Eglise persécutée, lui avait accordé la grâce de la contrition parfaite, et par suite le salut. Mais il devait payer bien cher sa coupable négligence.

De longues années se passèrent ; sa veuve se remaria, eut des enfants, et c'est une de ses filles, lady Arundel, qui raconte ce fait comme témoin oculaire.

« Un jour, ma mère pria le P.-Corneille, jésuite de beaucoup de mérite, qui devait mourir plus tard martyr de la foi catholique, de célébrer la messe pour l'âme de Jean Sturton, son premier mari. Il accepta l'invitation, et étant à l'autel, entre la consécration et le *Memento* des morts, il s'arrêta longtemps, comme absorbé dans l'oraison. Après la messe, dans une exhortation qu'il adressa à l'assistance, il nous fit connaître une vision qu'il venait d'avoir pendant le sacrifice. Il avait vu une forêt immense qui s'étendait devant lui, mais elle était toute en feu et ne formait qu'un vaste brasier : au milieu s'agitait le Baron défunt, poussant des cris lamentables, pleurant et s'accusant de la vie coupable qu'il avait menée dans le monde et à la cour. Après avoir fait l'aveu détaillé de ses fautes, le malheureux avait terminé par les paroles que l'Écriture met dans la bouche de Job : *Pitié, pitié !*



*vous au moins qui êtes mes amis, car la main du Seigneur m'a touché !* Puis il avait disparu.

“ Pendant que le P. Corneille racontait ces choses, il pleurait beaucoup, et nous tous, membres de la famille, qui l'écoutions, au nombre de quatre-vingts personnes, nous pleurions tous de même ; et tout à coup, pendant que le père parlait, nous aperçûmes, sur le mur auquel était adossé l'autel, comme un reflet de charbons ardents.”

Tel est le récit de lady Arundel, que l'on peut lire dans *l'Histoire d'Angleterre* par Daniel.

Sainte Lidvine vit au purgatoire une âme qui souffrait aussi pour des péchés mortels, incomplètement expiés sur la terre. Voici comment ce fait est rapporté dans la Vie de la sainte. Un homme, qui avait été longtemps esclave du démon de la luxure, eut enfin le bonheur de se convertir. Il se confessa, en effet, avec une grande contrition ; mais prévenu par la mort, il n'eut pas le temps de satisfaire pour ses nombreux péchés par une pénitence équitable. Lidvine, qui le connaissait, pria beaucoup pour lui.

Douze ans après sa mort, elle pria encore, lorsque, dans un de ces ravissements où elle était conduite par son ange gardien au purgatoire, elle entendit une voix lugubre qui sortait d'un puits profond. “ C'est l'âme de cet homme, dit l'ange, pour lequel vous avez prié avec tant de ferveur et de constance.” — Elle fut étonnée de le trouver encore dans ce lieu si bas douze ans après sa mort. — L'ange voyant qu'elle était profondément affectée, lui demanda si elle voulait souffrir quelque chose pour sa délivrance ? — “ De tout mon cœur,” répondit cette vierge charitable. — Elle souffrit donc depuis ce moment de nouvelles douleurs et des tourments affreux, qui semblaient surpasser les forces humaines. Elle les supporta cependant avec courage, soutenue par une charité plus forte que la mort ; jusqu'à ce qu'il plût à Dieu de la soulager. Alors elle respira comme rendue à la vie, et en même temps elle vit cette âme, pour laquelle elle avait tant souffert, sortir de l'abîme, blanche comme la neige, et prendre son vol vers le ciel.

---



---

## TRAITEMENT DE L'ÉPILEPSIE

HEUREUX RÉSULTATS

PENDANT PLUSIEURS ANNÉES D'EXPERIENCES

RÉFÉRENCES ET CERTIFICATS

DOCTEUR L. A. G. JACQUES

224 RUE AMHERST

MONTRÉAL.

# PARTIE LÉGALE

Rédacteur : **ALBY**

## DROIT DE CORRECTION

QUESTION.—Je vois qu'un procès criminel a été intenté contre un père qui, paraît-il, a maltraité son enfant. Le père ne peut-il pas, de droit naturel et de droit civil, corriger son enfant ?

*Vicux garçon.*

RÉPONSE.—Le père a certainement le droit de corriger son enfant, mais ce droit de correction doit être renfermé dans de justes bornes. Et c'est à bon droit que les brutes à face humaine, qui martyrisent leurs enfants, sont traînées devant les tribunaux criminels.

Vous avez probablement lu dernièrement dans les journaux le récit des tortures infligées, à Paris, France, à un petit enfant par son père et la misérable qui vivait avec lui. L'enfant martyr est mort, et le procès de ses bourreaux a eu un immense retentissement dans toute l'Europe et même en Amérique. Le monstre (indigne père de l'enfant) a été condamné aux travaux forcés à perpétuité, et, sans la police, la foule indignée l'aurait certainement assommé.

Voici ce que dit l'article 245 du Code Civil relativement au droit de correction.

**245.**—Le père, et à son défaut la mère, a sur son enfant mineur et non émancipé un droit de correction modérée et raisonnable, droit qui peut être délégué et que peuvent exercer ceux à qui l'éducation de cet enfant a été confiée.

L'article 55 du Code Criminel, 1892, dit que :

“ Tout père et mère ou toute autre personne qui les remplace, tout maître d'école, instituteur ou patron, a le droit d'employer la force, sous forme de correction, contre un enfant, élève ou apprenti confié à ses soins, pourvu que cette force soit *raisonnable dans les circonstances.* ”

## INHUMATION.

Question.—Je viens de lire dans un journal qu'un jeune enfant, atteint de petite vérole, décédé à l'hôpital civique de Montréal, a été inhumé aussitôt après son décès. N'y a-t-il pas là une violation flagrante de la loi concernant les inhumations.

*Père de famille.*

Réponse.—En vertu de l'article 66 du code civil, les inhumations ne peuvent être faites que vingt-quatre heures après le décès. Cependant, dans certains cas prévus par les règlements de police, etc., l'inhumation peut avoir lieu avant l'expiration de ce délai.

## PERTE DE LETTRES.

QUESTION.—Le gouvernement fédéral se charge, à l'exclusion de tous autres, du transport des lettres. Si une lettre est perdue, le gouvernement est-il responsable? Peut-on lui appliquer l'article 1675 du code civil concernant la responsabilité des voituriers?

*Négociant.*

RÉPONSE.—Non. Il est vrai que le gouvernement a le privilège exclusif du transport des lettres (Statuts révisés du Canada, chapitre 35, section 34), mais *il n'est pas responsable envers personne de la perte d'une lettre, d'un paquet ou de quelque autre objet que ce soit, confié à la poste.* (Id. Section 43.) (1)

## CHEMIN DE FER

QUESTION.—Je lis souvent, sur les affiches de chemin de fer, qu'il est défendu aux gens de passer sur le chemin, etc. Est-ce que les chemins de fer ne sont pas des chemins publics ouverts à la circulation et où tout le monde peut passer impunément?

*Voyageur.*

RÉPONSE.—Les chemins de fer ne sont pas considérés comme des chemins publics ordinaires où tout le monde a accès.

L'Acte des chemins de fer (Statuts révisés du Canada, 49 Vict. chap. 109.) décrète, section 15, que :

“ Nulle personne autre que celles attachées au chemin de fer, ou employées par la compagnie, ne marchera sur la voie, sauf aux endroits où elle traverse ou suit une grande route.”

L'Acte des chemins de fer d'Etat (S. R. C. 49 Vict., chap. 38), contient une défense semblable (Sec. 65.) Cette section impose aussi une amende de \$20.00 pour chaque contravention.

L'article 5171 des S. R. P. Q., § 6, défend aussi aux piétons de marcher sur les voies ferrées.

(1) Voyez aussi la section 117.

# INSTITUT KNEIPP

(DE MONTREAL)

**No 2082 rue Ste-Catherine, près de la rue Bleury**

Traitements hydrothérapiques suivant la méthode de l'abbé Kneipp

*Départements complètement séparés pour les hommes et pour les femmes.*

AFFUSIONS, DOUCHES, BAINS, Etc.—CHAMBRES ET PENSION.

*Grande salle de gymnase et de réaction pour chaque département.*

**Doucheurs et Doucheuses expérimentés,**

L'institut comprend plus de 40 chambres spacieuses, bien aérées et bien éclairées

CONSULTATIONS : De 10 h. à 12 h., et de 4 h. à 6 h. tous les jours, dimanches et fêtes exceptés.

**DR L'ECUYER**

# QUATRE CAUSERIES SUR LE SOCIALISME

Par Georges LECOMPTE

Brochure in-12..... \$0.20

(Suite)

## QUATRIÈME SOIRÉE

VARLOPE. — Est-il vrai que les socialistes sont les ennemis de la Religion ?

M. BONJEAN. — En douteriez-vous ?

VARLOPE. — Mais' oui. D'abord, j'ai entendu des orateurs socialistes dans nos campagnes affirmer qu'ils étaient pleins de respect pour la religion de nos pères, comme ils s'expriment. Ensuite...

M. BONJEAN. — Un instant, je vous prie. Les socialistes ont deux langages. Lorsqu'ils s'adressent aux campagnards, ils font les bons apôtres et se défendent d'être contraires à la Religion. Ils parlent même du Christ, de l'Évangile, etc. Pourquoi ? Parce qu'ils savent bien que, s'ils attaquaient de front la Religion, ils ne réussiraient pas à se faire écouter et qu'ils soulèveraient contre eux l'opinion publique. C'est la recommandation que leur faisait le citoyen Mortelmans, au Congrès socialiste de Bruxelles (26 décembre 1893) :

“ Les idées religieuses ne doivent pas être combattues ouvertement. Surtout dans les petites villes et à la campagne, il faut se garder de mener une lutte brutale contre la religion.”

*Le Peuple*, journal socialiste bruxellois, conseille la même tactique :

“ Il faut se garder de compromettre le parti en affichant le matérialisme et l'athéisme devant les paysans.” (No du 13 juin 1893.)

Mais lorsque les socialistes s'adressent aux ouvriers des villes, ils jettent le masque et tiennent un langage tout différent. Là ils ne craignent pas de montrer le fond de leur pensée.

VARLOPE. — Pourtant, il y a de braves gens enrôlés dans le socialisme.

M. BONJEAN. — Sans doute, mais ces braves gens sont trompés par les meneurs. Ils ne voient dans le socialisme qu'une chose : l'amélioration de leur sort. S'ils savaient jusqu'où on veut les conduire, il n'y a pas de doute qu'ils planteraient là les orateurs socialistes et leurs discours.

PORIONET. — Je me souviens d'avoir lu il n'y a pas longtemps dans *Le Peuple*, journal socialiste, que l'on accuse à tort les socialistes d'en vouloir à la Religion.

M. BONJEAN. — Vous avez lu cela dans le n° du 23 novembre 1894. Voici comment s'exprimait ce journal :

“ Nos adversaires essayent de nous représenter comme les enne-

mis de la religion, de la famille, de la propriété et de la liberté.  
**Rien n'est plus faux."**

PORIONET. — Qu'est-ce que je vous disais ?

M. BONJEAN. — Nous allons voir ce que vaut cette affirmation. J'ai ici dans mon portefeuille divers passages découpés dans les journaux et les publications du parti. Si vous le permettez, je vais vous en donner lecture.

Prenons d'abord les Allemands :

Liebknicht s'écriait au Congrès socialiste de Halle :

*Notre parti nie toute autorité dans le ciel et sur la terre !* Donc il nie Dieu.

Écoutez un autre chef, Karl Marx :

*Le parti socialiste doit avoir pour premier objectif de délivrer la conscience humaine de ce fantôme qu'on appelle " religion ".*

Et Bebel :

*Le christianisme et le socialisme sont en opposition comme le feu et l'eau.*

Je laisse de côté les socialistes français, qui ne sont pas moins catégoriques — autrement j'aurais à citer jusqu'à demain — pour arriver immédiatement aux socialistes de notre pays.

Voici ce qu'Anseele, représentant socialiste, disait à la Chambre le 7 décembre 1894 :

" Si des hommes nous interrogent à propos de nos idées religieuses, nous répondrons avec Liebknicht : *Nous sommes athées !*"

Vous savez qu'un athée est celui qui nie l'existence de Dieu.

En 1878, au Congrès de Gand, ce même Anseele s'écriait :

*" Dieu est l'ennemi, Dieu est le mensonge, Dieu est la pierre de voûte du charlatanisme religieux inventé par les vampires qu'on appelle les prêtres."*

Et son collègue Vandervelde, le bon apôtre :

*" C'est pour détruire les religions dogmatiques (donc la religion catholique) que les socialistes se sont tournés vers la libre-pensée."*

Voici, pris entre mille, trois extraits du journal *Le Peuple*, l'organe français des socialistes qui se publie à Bruxelles :

" Oui ! il faut le répéter, c'est un des plus grands devoirs du socialisme et de tous les hommes de progrès d'anéantir cette pieuvre séculaire, le christianisme, dont les avatars (transformations) successifs ont été si funestes à l'humanité." (*Peuple* du 7 août 1891).

" Nous sommes de ceux qui croient qu'entre l'idéal socialiste et l'idéal chrétien l'antagonisme est irréductible (en d'autres termes : entre le socialisme et la Religion la lutte ne finira jamais)." (*Peuple* du 28 juin 1892.)

" Les catholiques qui se figureraient que la mort du doctrinarisme (on désigne ainsi les libéraux modérés) amènera chez nous la fin de la guerre contre l'Église se font d'étranges illusions : *c'est aujourd'hui que la véritable lutte va commencer.*" (*Peuple* du 19 mai 1893.)

Après *Le Peuple*, voici le *Vooruit*, l'organe flamand des socialistes, qui se publie à Gand :

“ Nous sommes *matérialistes* et nous confessons humblement que nous ne comprenons pas Dieu et que nous n’y croyons pas.” (Vooruit du 14 juillet 1891.)

“ Les prêtres catholiques de Jésus-Christ aident les voleurs à tromper et à voler les pauvres.

“ Les juifs, les chrétiens ou les croyants de quelque secte que ce soit, ne peuvent plus exister. Les églises, les couvents, les chapelles doivent être démolis et réduits en poussière.” (Vooruit du 10 juillet 1893.)

J’ai mon portefeuille rempli de ces découpures. Après ce que vous venez d’entendre, êtes-vous toujours d’avis, maître Porionet, que les catholiques accusent à tort les socialistes d’en vouloir à la Religion ?

PORIONET. — C’est le journal *Le Peuple* qui prétend cela et pas moi.

PRÉDROIT. — Il faut avoir un rude toupet pour oser écrire : “ Nos adversaires essayent de nous représenter comme les ennemis de la religion, de la famille, de la propriété et de la liberté. **Rien n’est plus faux !** ”

M. BONJEAN. — Non contents de faire la guerre à la Religion dans leurs journaux et par leurs discours, ils vont jusqu’à profaner la première communion, que les libéraux eux-mêmes respectent. Ecoutez ceci.

Au local du “ Vooruit ”, à Gand, et dans le journal *Vooruit*, on engage les pères et mères à ne pas permettre à leurs enfants de faire la première communion à l’Eglise. Et, pour persuader les parents, le *Vooruit* promet aux enfants un costume neuf et aux parents un déjeuner au chocolat avec gâteaux.

Au jour de la première communion, Anseele fait un sermon à tous les enfants qu’on a éloignés de l’Eglise et il les exhorte à persévérer dans l’impiété. (*Catéchisme du vrai socialiste*, p. 6.)

Et Anseele ne se borne pas à ces parades impies. Aidé des autres meneurs, il a fondé une ligue de libres penseurs.

Cette ligue, comme vous savez, a pour but d’écarter le prêtre du lit de mort des socialistes, de procurer des enterrements civils, avec musiques et drapeaux rouges, à tous les membres du “ Vooruit ” qui refusent les derniers sacrements à leur lit de mort, tandis que la ligue ne prend aucune part à l’enterrement de ses membres qui se convertissent et meurent en chrétiens. (Ibid. p. 5.)

Voilà comment, et comme le dit M. Picard dans *Le Peuple* (n° de janvier 1895), *les socialistes respectent la religion*.

PRÉDROIT. — Il en résulte qu’un catholique ne peut, en conscience, s’enrôler parmi les socialistes, ni voter pour leurs candidats, soit à la Chambre, soit à la Province, soit à la Commune.

LAGRANGE. — Non seulement un catholique, mais tout homme de bon sens, quel qu’il soit.

VARLOPE. — Mais on a dit que le Pape tient avec les socialistes ?

M. BONJEAN. — Mon cher ami, je m’en vais vous citer une déclaration qui n’est pas suspecte, car elle émane d’un libéral convaincu,

l'auteur du *Catéchisme de morale universelle*, ouvrage couronné à Paris en 1867 :

“ Compris dans la bonne acception du mot, le socialisme n'est-il pas d'essence chrétienne, puisque le Christ et ses apôtres ont prêché le relèvement des pauvres et des déshérités et que, bien des fois, du sein de l'église primitive se sont élevés des cris de réprobation contre l'accumulation des richesses ? En quoi les socialistes chrétiens diffèrent des socialistes antireligieux de l'époque contemporaine, c'est que ceux-là comptent sur une réparation ultra-terrestre (c'est-à-dire dans l'autre monde) reniée par ceux-ci.” (*Le Cléricalisme et la Revision*, par Ch. Vercamer, p. 49.)

Donc, si un libéral parle de la sorte, quoi d'étonnant que Léon XIII prenne chaleureusement en mains la cause des ouvriers et des travailleurs ? Le Pape déclare, entre autres choses, qu'il faut donner à l'ouvrier un salaire familial.

LAGRANGE. — Vous m'e feriez plaisir de m'expliquer ce mot-là.

M. BONJEAN. — Volontiers. Un patron, un chef d'usine emploie des ouvriers à 3 francs par jour, je suppose. D'autres ouvriers se présentent qui acceptent de travailler à 2 fr. 50. Il dit aux premiers : Je réduis vos salaires de 3 francs à 2 fr. 50. Car j'ai des hommes qui se contentent de 2 fr. 50. Les ouvriers à 3 francs sont forcés d'accepter la réduction. Par la suite, d'autres ouvriers offrent de travailler à 2 francs. Voilà tout le monde obligé de faire des journées pour ce prix. Il peut arriver qu'une nouvelle concurrence fasse tomber le taux de salaire à 1 fr. 75, puis à 1 fr. 50, alors que les besoins du ménage du travailleur sont demeurés les mêmes ou ont augmenté. Il en résulte fatalement la gêne et même la misère pour l'ouvrier et les siens. Eh bien ! c'est ce que le Saint-Père a hautement réprouvé et condamné : défense à tout patron de régler les salaires d'après la loi dite de l'offre et de la demande.

VARLOPE. — Que doivent faire les patrons, d'après le Pape ?

M. BONJEAN. — Ils doivent accorder le *salaire familial*, c'est-à-dire un salaire qui permette à l'ouvrier et à sa famille de vivre honnêtement. L'ouvrier doit être considéré non comme une machine, mais comme un homme. S'il faut trois francs par jour à l'ouvrier pour sa subsistance et celle de sa famille, le patron est tenu, en conscience, de les lui payer, pour autant naturellement que cela lui soit possible, car le patron n'est pas tenu de se ruiner pour avantager l'ouvrier ; mais il doit sacrifier une partie de son bénéfice, s'il le faut, pour assurer à l'ouvrier une existence convenable.

MARCOTTY. — Bravo, à la bonne heure !

DELIELLE. — Vive Léon XIII !

M. BONJEAN. — Si tous les patrons faisaient — ou pouvaient faire (car cela n'est pas toujours possible) — ce que leur prescrit le Souverain-Pontife dans son Encyclique, il n'y aurait pas de question sociale, c'est-à-dire pas de prétexte pour les socialistes d'exciter le peuple à la révolte.

PORIONET. — Mais il est incontestable que, si les socialistes

rèvent de transformer la société par des moyens que l'on ne saurait approuver, il n'en est pas moins vrai que leurs efforts tendent — du moins en apparence — à l'amélioration du sort des travailleurs.

M. BONJEAN. — Toutes les améliorations que réclament les socialistes, les catholiques les demandent également. Toutes les critiques légitimes que les socialistes font à la Chambre des abus de la propriété et de la condition misérable de certains ouvriers, les catholiques s'y associent pleinement. Mais les catholiques font mieux que de déclamer contre les inégalités sociales : ils s'occupent de l'ouvrier et, depuis longtemps, ils s'emploient de mille façons à soulager la misère des déshérités de la fortune et à adoucir leur sort.

PAREMENTIER. — Cela est très vrai.

M. BONJEAN. — Ils n'ont pas attendu les revendications socialistes pour travailler au relèvement des classes laborieuses. Longtemps avant qu'on ne parlât des socialistes, bien avant que les Anseele, les Bertrand et les Demblon eussent vu le jour, les catholiques avaient fondé des crèches, des orphelinats, des ouvroirs, des patronages, des hôpitaux, des hospices, des refuges, des conférences de Saint-Vincent de Paul. Savez-vous combien il y a en Belgique d'œuvres créées ou soutenues par la seule charité catholique, en faveur des ouvriers, des faibles, des souffrants et des malheureux ?  
**Près de six cents !**

PAREMENTIER. — Après cela, les socialistes sont bien venus à se poser en sauveurs de la Société et à reprocher aux catholiques les abus qui existent encore dans le monde !

DUMORTIER. — Comme si l'on pouvait parvenir à supprimer tous les abus !

MARCOTY. — Bonhomme Misère aura toujours sa chaise boiteuse au foyer de l'Humanité !

M. BONJEAN. — Vous me rappelez une belle page de feu M. Thonissen, le savant professeur de l'Université de Louvain. Je l'ai si souvent lue et méditée, que je la sais à peu près par cœur. Bien qu'elle soit un peu longue, je vous demanderai la permission de vous la citer, parce que, écrite depuis plus de quarante ans, elle est toujours d'actualité. Voici comment s'exprimait M. Thonissen :

“ Le Sauveur l'a dit : “ Il y aura toujours des pauvres parmi vous.” Il y aura toujours des malheureux et, par suite, des catastrophes, des souffrances et des expiations. Quels que soient les progrès que les générations futures parviennent à réaliser, il y aura toujours une multitude innombrable d'hommes qui se diront : Pourquoi sommes-nous pauvres, souffrants et délaissés, tandis que tant d'autres sont riches, heureux et entourés d'hommages ? Pourquoi nos familles ne sont-elles pas assurées du pain du lendemain, tandis que tant d'autres ne savent comment dissiper leurs trésors inutiles ?

“ A ces questions redoutables, le Christianisme seul donne une réponse satisfaisante. Il ne suffit donc pas de se préoccuper des



intérêts matériels du peuple. A moins de vouloir bâtir sur le sable et se préparer de terribles déceptions, les gouvernements doivent, plus que jamais, s'attacher à relever les idées religieuses et morales dont le socialisme est la négation. La civilisation moderne est fille du Christianisme, et lui seul, comme à l'époque d'une invasion d'une autre barbarie, peut sauver la civilisation menacée. Pour que la révolte et le désespoir s'éloignent du cœur de celui qui souffre, il faut que, derrière la douleur et la misère, il voie briller la Religion et ses espérances immortelles. Ecartez la Religion et vous lui prêcherez en vain la résignation et le respect des droits d'autrui : il se taira peut-être, mais il rongera son frein, jusqu'au jour où il pourra, ivre de vengeance et de haine, porter la flamme et la mort dans vos cités désolées. Quand le prolétaire sera devenu un chrétien, il cessera de " convoiter le bien d'autrui ". L'envie, la haine et le crime veillent à côté du grabat de l'indigent délaissé ; le Christianisme seul calme ses douleurs, sanctifie ses larmes et ouvre son cœur à l'espérance."

PIÉDROIT. — C'est magnifiquement dit.

VARLOPE. — N'a-t-on jamais fait des essais de socialisme ?

M. BONJEAN. — Oui, mais tous les essais ont misérablement échoué !

Cependant, je connais deux endroits en Belgique où le socialisme fonctionne d'une manière parfaite. Des hommes ont acheté en commun deux ou trois cents hectares d'un seul tenant, qu'ils exploitent sous la direction d'un chef, auquel tout le monde obéit. Les uns cultivent la terre, conduisent la charue ; d'autres prennent soin du bétail. Ils ont une laiterie, une fromagerie, une forge, un atelier de menuiserie, de cordonnerie, une brasserie, etc. Chacun vaque à ses occupations, tranquillement, de bon cœur, sans jamais se plaindre. Il n'y a pas de surveillants, pas de certificats de travail.

VARLOPE. — Comment sont-ils payés ?

M. BONJEAN. — Ils ne touchent jamais un centime.

PORIONET. — Alors, ils se partagent les bénéfices ?

M. BONJEAN. — Nullement. La communauté leur donne la nourriture (qui, pour le dire en passant, n'est rien moins que délicate), un vêtement de gros drap et un lit ou plutôt une couche passablement dure. C'est tout.

PORIONET. — Et ils s'en contentent !

M. BONJEAN. — Non seulement ils s'en contentent, mais encore ils en sont très heureux.

PORIONET. — Eh bien, voilà le communisme ou le collectivisme tout trouvé ! Et vous disiez l'autre jour, Monsieur Parementier, que le socialisme ne tiendra jamais debout.

PAREMENTIER. — Monsieur Bonjean voudrait-il nous dire où fonctionne ce socialisme, car, pour moi, je n'en avais jamais entendu parler ?

M. BONJEAN. — Vous pouvez le voir à l'œuvre à Forges, près de Chimay, et à Westmalle, dans la Campine.

PIÉDROIT. — Au monastère de la Trappe, vous voulez dire ?

M. BONJEAN. — Précisément.

PIÉDROIT — Oh ! l'exemple cité ne prouve rien ! Quand nos socialistes seront humbles comme nos religieux, quand ils auront dit adieu au monde et à ses plaisirs, quand ils auront déposé tout sentiment d'ambition, d'envie, de jalousie, d'attache aux biens de la terre, oh ! alors, je ne dis pas que le collectivisme ne puisse être tenté partout avec succès. Mais, d'ici là, il passera encore beaucoup d'eau sous le Pont-des-Arches.

M. BONJEAN. — C'est précisément là en quoi consiste l'erreur capitale des socialistes ! Ils prétendent organiser une société parfaite — où l'on s'entendrait comme dans une famille bien unie — avec les hommes tels qu'ils sont, c'est-à-dire avec leurs défauts, leurs faiblesses, leurs passions, leurs rivalités, leurs ambitions, leurs vices et leurs mauvais instincts. C'est vouloir tenter l'impossible : ils n'y réussiront jamais !

DELDIELLE. — Je l'espère bien !

(Fin)

## CANTIQUE POPULAIRE AU SACRÉ-CŒUR

POUR LA GARDE D'HONNEUR

Chaque 3 cts, franco : 2 pour..... 5 cts

NOUVEAUTÉ

## LABRADOR ET ANTICOSTI

JOURNAL DE VOYAGE

Histoire — Topographie — Pêcheurs canadiens et acadiens

Indiens nontagnais.

Par M. l'abbé V.-A. HUARD, A. M.

Supérieur du séminaire de Chicoutimi et directeur du *Naturaliste canadien*.

1 beau vol. grd in-8 orné de belles gravures..... \$1.50

# INTRODUCTION A LA VIE DÉVOTE

Par **Saint François de Sales**

*Edition complète.* 1 vol. in-18..... \$0.40

(suite)

## VII

IL FAUT ENCORE PURIFIER L'ÂME DE TOUTES LES AFFECTIONS AU PÉCHÉ.

Tous les Israélites sortirent d'Égypte, mais plusieurs y laissèrent leur cœur, et c'est ce qui leur fit désirer, dans le désert, les oignons et les viandes d'Égypte. De même, il est beaucoup de pénitents qui sortent de l'état du péché, et qui n'en quittent pas pour cela l'affection ; je m'explique : ils se proposent de ne plus pécher, mais c'est avec une certaine répugnance à se priver des plaisirs du péché : leur cœur y renonce et s'en éloigne, mais il leur échappe toujours de certains retours qui les portent de ce côté-là, à peu près comme il arriva à la femme de Loth, qui tourna la tête vers Sodome. Ils s'abstiennent du péché, comme les malades font des melons ; vous le savez, ils n'en mangent pas, parce qu'ils craignent la mort dont le médecin les menace ; mais ils s'inquiètent de cette abstinence, ils en parlent avec chagrin, et doutent de ce qu'ils ont à faire ; du moins ils veulent en sentir souvent l'odeur, et ils estiment heureux ceux qui en peuvent manger. Voilà le caractère de ces faibles et lâches pénitents ; ils s'abstiennent pour quelque temps du péché, mais c'est à regret ; ils voudraient bien pouvoir pécher sans être damnés ; ils parlent du péché avec je ne sais quel goût qui leur en fait sentir le faux plaisir ; et ils veulent toujours croire que les autres y trouvent de quoi se satisfaire. Un homme quitte dans la confession le dessein qu'il avait de se venger ; mais aussitôt après on le trouvera dans une conversation libre de ses amis avec qui il prendra plaisir de parler de sa querelle ; il dira que, sans la crainte de Dieu, il aurait fait ceci et cela, que la loi divine, sur cet article du pardon, est bien difficile, que plutôt à Dieu qu'il fût permis de se venger ! Ah ! que ce pauvre homme, tout hors de péché qu'il est, a le cœur embarrassé de l'affection au péché, et qu'il est semblable aux Israélites dont j'ai parlé ! Il faut dire la même chose de cette femme qui, ayant détecté ses mauvaises amours, prend un reste de plaisir à de vaines assiduités, et à des démonstrations trop vives d'estime et d'amitié. Hélas ! que ces pénitents et ces pénitentes sont dans un grand danger de leur salut !

O Philothée, puisque vous aspirez sincèrement à la dévotion, non seulement vous devez quitter le péché, mais vous devez encore purifier votre cœur de toutes les affections qui en ont été les causes, ou qui en sont les effets ; car outre le danger de la rechute, il vous en resterait une langueur d'âme et une pesanteur d'esprit, qui sont, comme je vous l'ai dit, incompatibles avec la

vie dévote. Je compare ces âmes, qui, après avoir quitté le péché, sont si languissantes et si pesantes dans le service de Dieu, à ces personnes qui ont les pâles couleurs ; elles ne sont pas absolument malades, mais l'on peut dire que leur air, leurs manières et toutes leurs actions sont bien malades ; elles mangent sans goût, elles rient sans joie, elles dorment sans repos, et elles se traînent plutôt qu'elles ne marchent. C'est de cette sorte que ces âmes, dans leurs exercices qui ne sont pas fort à compter ni pour le nombre, ni pour le mérite, font le bien avec tant de dégoût et de lassitude d'esprit, qu'elles lui font perdre tout le lustre et toute la grâce que la ferveur donne aux actions de piété.

## VIII

COMMENT L'ON PEUT PARVENIR A CE SECOND DEGRÉ DE PURETÉ D'ÂME

Il faut pour cela se former une vive et forte idée de tout le mal que porte le péché, afin que par la componction du cœur, elle nous excite à une forte et profonde contrition : quelque faible que soit la contrition, pourvu qu'elle soit véritable, elle suffit pour purifier notre âme du péché, surtout quand elle est soutenue de la vertu des Sacrements ; mais elle est véhémentement et pénétrante, elle va jusqu'à purifier le cœur de toutes les mauvaises affections qui dépendent du péché. Remarquez ces exemples : si nous ne haïssons un homme que faiblement, il n'y a guère que sa présence qui nous fasse de la peine, et nous nous contentons de la fuir ; mais si nous le haïssons mortellement et violemment, nous ne nous en tenons pas à cette répugnance de cœur et à cette fuite ; l'horreur que nous en avons se répand jusque sur ses alliés, ses parents et ses amis, dont nous ne pouvons souffrir la conversation ; son portrait même nous blesse les yeux et le cœur, et généralement tout ce qui a quelque rapport à lui nous déplaît : ainsi quand le pénitent n'est que légèrement touché de la haine de ses péchés, et n'en a qu'une faible contrition, mais très réelle, il ne laisse pas de se déterminer de bonne foi à ne plus pécher ; mais quand sa haine est bien vive, et sa douleur bien profonde, il déteste tout ensemble et efficacement le péché, toutes les habitudes, et tout ce qui peut lui servir d'attrait et d'occasion. Il faut donc, Philothée, donner à la douleur de vos péchés toute la force et l'étendue que vous pourrez, afin qu'elle s'étende aux moindres circonstances du péché : c'est ainsi que la Madeleine, dès le premier moment de sa conversion, perdit tellement le goût de ses plaisirs, qu'elle n'en retint pas même l'idée ; c'est ainsi que David protestait *qu'il haïssait le péché, les voies et les sentiers du péché* : c'est en cela que consiste ce renouvellement de l'âme, comparé, par le même Prophète, au renouvellement de l'aigle.

Mais, pour peindre vivement cette idée de la malice du péché, et en concevoir une vraie douleur, il faut vous appliquer à bien faire les méditations suivantes, dont l'usage détruira dans votre cœur, par la grâce de Dieu, tout le péché jusqu'à ses racines c'est à ce dessein que je vous les ai préparées, selon la méthode

longtemps, n'ont occupé mon esprit et mon cœur que de moi-même, c'est-à-dire de rien : *De quoi te glorifies-tu, poussière et que j'ai jugée la meilleure ; vous les ferez l'une après l'autre, en suivant l'ordre que je leur ai donné, et n'en prenant qu'une pour chaque jour ; je vous conseille, si cela est faisable, que ce soit le matin, parce que c'est le temps le plus propre aux fonctions de l'esprit ; après cela, vous en repasserez ce que vous pourrez en vous-même durant le jour ; et si votre esprit n'est pas encore fait à la méditation, ayez recours, pour vous la faciliter, à la seconde partie de cet Ouvrage.*

## IX

MÉDITATION DE LA CRÉATION DE L'HOMME.  
PRÉPARATION.

1. Mettez-vous en la présence de Dieu.
2. Suppliez-le qu'il vous inspire.

## CONSIDÉRATIONS.

1. Considérez qu'il n'y a que tant d'années que vous n'étiez pas au monde, et que votre être n'était qu'un vrai néant. Où étions-nous, ô mon âme ! en ce temps-là ? Le monde avait déjà subsisté durant une longue suite de siècles, et il n'était rien de tout ce que nous sommes.

2. Pensez que Dieu vous a tiré de ce néant pour vous faire ce que vous êtes, sans que vous lui fussiez nécessaire, et par la seule raison de sa bonté.

3. Formez-vous une noble idée de l'être que Dieu vous a donné ; car il est le premier et le plus parfait de tous les êtres de ce monde visible ; il est créé pour une vie et une félicité éternelles, et capable de s'unir parfaitement à la divine Majesté.

## AFFECTIONS ET RÉOLUTIONS.

1. *Humiliez-vous profondément devant Dieu ; et dites comme le Psalmiste : O mon âme, sache que le Seigneur est ton Dieu, et que c'est lui qui t'a faite, et que tu ne t'es pas faite toi-même ; ô Dieu ! je suis l'ouvrage de vos mains. O Seigneur, toute ma substance n'est en votre présence qu'un vrai néant ; et qui suis-je, moi, pour que vous ayez voulu me faire ce bien ? Tu étais abîmée dans ce néant, et tu y serais encore, si Dieu ne t'en avait tirée.*

2. *Rendez grâce à Dieu. O mon Créateur, vous dont la bonté égale l'infinie grandeur ! je vous suis redevable pour m'avoir fait, par votre miséricorde, tout ce que je suis ! Que ferai-je pour bénir dignement votre saint nom, et pour remercier votre immense bonté ?*

3. *Confondez-vous. Mais, hélas ! mon Créateur, au lieu de m'unir à vous par amour et par mes services, mes passions ont révolté mon cœur contre vous, ont éloigné et séparé mon âme de vous, et elle s'est livrée au péché, et dévouée à l'injustice ; je n'ai non plus respecté ni aimé votre bonté, que si vous n'eussiez pas été mon Créateur.*

Voici donc les bonnes résolutions que votre grâce me fait prendre. Je renonce à ces vaines complaisances qui, depuis si

*cen*dre ? ou plutôt véritable et méprisable néant, qu'as-tu en toi qui puisse te plaire ? Je veux m'humilier, et pour cela je ferai telle et telle chose, je souffrirai tel et tel mépris : je veux absolument changer de vie ; je suivrai désormais ce mouvement d'inclination que mon Créateur m'a donné pour lui ; j'honorerai en moi cette qualité de créature de Dieu, par laquelle je me considérerai uniquement, et je consacrerai l'être tout entier que j'ai reçu de lui, à l'obéissance que je lui dois, selon les moyens que j'aurai, et dont je me ferai instruire par mon Père spirituel.

## CONCLUSION.

1. Remerciez Dieu. *Bénis ton Dieu, ô mon âme, et que tout mon intérieur soit occupé des louanges de son saint nom*, et de la reconnaissance que je dois à sa bonté pour le bienfait de ma création.

2. *Offrez-vous à Dieu.* O mon Dieu ! je vous offre tout l'être que vous m'avez donné, avec tout mon cœur ; je vous le consacre.

3. *Faites une humble prière à Dieu.* O mon Dieu ! je vous supplie de me soutenir, par la force de votre esprit, dans ces résolutions et ces affections. Sainte Vierge, je vous prie de les recommander à votre adorable Fils, avec toutes les personnes pour qui je dois prier, etc. *Pater, Ave.*

Après la méditation, recueillez-en le fruit, vous formant une idée de ce qui vous a le plus frappé l'esprit et plus touché le cœur ; vous la repasserez en vous-même de temps en temps dans le cours de la journée, pour vous soutenir dans vos bonnes résolutions ; c'est ce que j'ai coutume d'appeler *le Bouquet spirituel*. Et je compare cette pratique à l'usage de ces personnes, qui prennent le matin un bouquet sur elles, et le sentent souvent durant le jour, pour réjouir et fortifier le cœur par la bonne odeur des fleurs.

Je vous en avertis ici pour toutes les méditations suivantes.

(*A suivre.*)

# SACERDOS

RITE INSTITUTUS PIIS EXERCITATIONIBUS MENSURÆ  
RECOLLECTIONIS

Auctore P. Adulpho PETIT, S. J.

Brugis et Insulis, typis Societatis Sancti Augustini.

4 volumes in-18..... \$1.25

Dans tous les pays où le SACERDOS du R. P. PETIT est entre les mains du clergé, c'est-à-dire dans le monde entier (car la réputation de cet ouvrage a depuis longtemps franchi les limites de l'Europe), l'apparition du 4<sup>me</sup> volume de cet ouvrage *universellement estimé*, c'est le cas de le dire, sera saluée avec joie par le sacerdoce catholique.

Après le concert unanime de louanges, que les voix les plus taurisées firent entendre à chaque publication ou réédition des

volumes précédents (le I<sup>r</sup> volume, imprimé pour la I<sup>re</sup> fois en 1888, aura bientôt une 3<sup>me</sup> édition) ; après tant d'élogieux comptes-rendus, refaire l'éloge de ce livre serait aussi fastidieux qu'inutile. Écoutons plutôt ce qu'en dit un éminent prélat, dont le témoignage, de la plus haute compétence, résume en quelques phrases l'impression générale :

“ BIEN CHER ET RÉVÉREND PÈRE,

“ C'est avec bonheur et reconnaissance que j'ai reçu les précieuses étrennes que vous avez bien voulu m'envoyer. Comment ne pas se réjouir de la publication d'un livre qui fera tant de bien au clergé et, par là, à un si grand nombre d'autres âmes ? Comment ne pas sentir la plus affectueuse gratitude pour le digne et bien-aimé religieux qui en est l'auteur ? Cette gratitude, je la ressens très vive personnellement, car me souvenant du bien que j'ai retiré de la méditation des deux volumes précédents, je suis assuré qu'avec la grâce de Dieu, je ne me servirai pas avec moins de profit, ni moins d'attrait de celui-ci ; il m'a suffi d'en lire quelques passages pour y retrouver déjà cette élégante simplicité et cette heureuse clarté de style, cette exactitude et cette lucidité de doctrine et, par dessus tout, ce cachet pratique, qui sont propres à vos confidences et à vos écrits.”

Comme le vénérable auteur le fait remarquer dans la Préface, ce nouveau volume est le couronnement des trois précédents. Dans le premier volume, en effet, les méditations et les examens ont surtout pour objet de préparer à une sainte mort ; le second traite presque exclusivement des principes de la vie spirituelle, qui aideront le prêtre à vivre conformément aux exigences de sa sublime vocation et à en atteindre sûrement la perfection ; le troisième ne renferme que des contemplations sur la vie active du Christ, divin modèle du prêtre dans les diverses fonctions du saint ministère : ce volume en appelle naturellement un autre, consacré uniquement à la vie douloureuse et glorieuse du Sauveur, montrant les labeurs et les épreuves de la vie sacerdotale à côté de ses consolations et de l'immense gloire dont elle sera un jour couronnée.

On voit que cette matière correspond à celle que saint Ignace traite dans les quatre semaines des *Exercices spirituels*. Le prêtre, qui désire faire sa retraite annuelle, y trouvera à cet effet un choix varié de méditations, instructions, examens. Doit-il prêcher à des religieuses, il trouvera avec quelques changements sa matière toute préparée. Enfin, il y a là une mine de sermons sur les vertus, les mystères et les dévotions.

Une bonne table synoptique des quatre volumes facilite les recherches. Elle permettra encore de fixer immédiatement une suite méthodique des méditations quotidiennes sur les vérités fondamentales de la religion, les principes de la vie spirituelle, les grandes dévotions et tous les mystères de la vie cachée, active, douloureuse, glorieuse de N.-S. JÉSUS-CHRIST. Un coup d'œil sur cette table, faite d'après un plan très simple, découvre au lecteur les richesses renfermées dans ces quatre volumes.

Pour ne parler que de la série des examens, elle nous permet de juger du cachet pratique de l'ouvrage ; il n'est pas un détail, se rapportant à la vie sacerdotale, que l'auteur n'ait touché : la formation intérieure du prêtre (*usus intellectus, voluntatis, sensuum, etc.*), l'accomplissement de ses fonctions, messe, bréviaire, prédication, étude, chapelet, œuvres de toutes sortes ; ses relations avec la famille, les supérieurs, les paroissiens ; les dangers, les épreuves, les consolations et les gloires de son état, tout est passé en revue.

Dans sa longue carrière, depuis tant d'années consacrée tout entière à la direction spirituelle des prêtres, l'auteur a acquis une expérience qui lui permet de toucher d'une main aussi sûre que charitable les points les plus délicats, et de donner des conseils d'une incontestable autorité.

Nous ne pouvons mieux terminer cet incolore compte-rendu qu'en formant, avec le vénérable prélat, que nous avons cité plus haut, les meilleurs vœux pour la diffusion et la fécondité de cette nouvelle semence, tombée des mains sacerdotales de l'auteur sur la plus aimée des portions du champ de notre Père Céleste.

## LA BRANCHE D'ACACIA

CHRONIQUE DU PAYS LATIN

A MESSIEURS LOUIS, ERNEST ET GEORGES MILCENT

(Suite.)

## IV

## LE PREMIER CLIENT.

Un beau soir, fort tard, il travaillait encore, lorsqu'on frappa à coups redoublés à la porte de la rue, et il entendit crier au secours ! au médecin ! par deux ou trois voix de femmes. Il prit sa trousse, descendit précipitamment et vit dame Hurlépin en camisole ouvrant la porte à deux ou trois commères qui criaient à la fois : M. Héroguez se meurt : vite, vite, éveillez l'étudiant, le médecin qu'on est allé chercher arrivera trop tard. Ah ! voici M. Dennery.

— Venez, monsieur, vite, vite, et elles l'emmenèrent en criant comme des folles.

Il les suivit dans l'obscurité, entra sous une porte cochère voisine, traversa deux ou trois cours, et, enfin, fut introduit dans une chambre fort éclairée, où il vit étendu à terre un homme sans connaissance, à moitié vêtu et entouré de gens affolés qui pleuraient et criaient. Du premier coup d'œil Julien reconnut que cet homme avait une attaque. Il le saigna, et eut la joie de le rappeler à la vie. Tout entier à son malade, Julien n'avait regardé que lui, aussi fut-il très-étonné lorsque le pauvre gros homme, ayant repris ses sens, dit d'une voix dolente :

— Ma femme, Claire, où êtes-vous ?

Deux femmes éplorées se jetèrent dans ses bras, et Julien

vit qu'il avait sauvé le père de la dame de ses pensées.

Une demi-heure après arriva le médecin de la famille, lequel habitait rue Montmartre. C'était justement un professeur, qui connaissait Julien. Il le loua, approuva ce qu'il avait fait, se réjouit fort des prompts secours qui avaient sauvé le bon M. Héroguez, et prescrivit à Julien de le visiter tous les jours dès le matin, ne pouvant, lui, venir que vers le soir.

La convalescence fut rapide, et moins de quinze jours après, Julien reçut un beau présent de madame Héroguez et une invitation à dîner. La bourse contenant dix louis n'était pas à dédaigner : c'étaient les premiers honoraires du futur docteur, mais l'invitation à dîner le charma bien davantage. Il allait donc enfin voir de près la charmante Claire.

Il la vit, elle lui plut encore bien davantage, et elle lui parla si naïvement de la reconnaissance qu'elle lui devait pour avoir si bien soigné son père, que la tête du pauvre Julien tourna complètement. Sans considérer que Claire n'était qu'une enfant de dix-sept ans, fille unique, probablement riche, et que lui, simple étudiant, n'avait encore ni position, ni fortune, il résolut de la demander. Et comme il était orphelin et ne connaissait personne qui pût faire cette démarche pour lui, il mit son habit noir, brossa bien son chapeau, se ganta de frais, et s'en



alla tout de go demander à M. Héroguez la main de sa fille.

A mesure qu'il parlait, M. Héroguez devenait de plus en plus rouge. Il serrait les lèvres et paraissait sur le point d'éclater. Il se contint, cependant, et d'une voix basse et tremblante dit au pauvre Julien :

— J'ai disposé de la main de ma fille, monsieur, d'ailleurs elle est trop jeune, et vous aussi. Ne parlons plus de cela. J'ai l'honneur de vous saluer.

Il lui montrait la porte en disant ces mots, et Julien, consterné, salua et s'éloigna. Ne voulant pas rentrer chez lui dans l'état où il était, pâle et tremblant, il descendit la rue Saint-Jacques sans savoir ce qu'il faisait. Comme il arrivait devant la Sorbonne, un de ses camarades, qui passait en cabriolet, l'aperçut et cria au cocher d'arrêter.

— J'allais chez toi, lui dit-il ; monte avec moi, je te dirai en route toute l'affaire. Cocher, rue Saint-Florentin, 16.

C'était l'adresse d'un médecin célèbre, le docteur Bianchon.

— Qu'ya-t-il ? demanda Julien.

— Une bonne aubaine, un voyage à faire, de l'argent à gagner. L'interne du docteur est malade : je suis forcé de le remplacer. Le docteur est appelé en poste à Rouen pour une opération. Il lui faut un aide. Il s'agit d'une opération grave. Mais fouettez donc, cocher ! vingt sous pour boire si vous arrivez avant trois heures ! et le cabriolet fila rapidement.

Pendant ce temps, M. Héroguez, entrant dans la chambre de sa femme, laissait éclater sa fureur :

L'impertinent, s'écria-t-il, le

petit effronté ! un carabin, un blanc-bec, un gamin, qui ne possède que quinze cents livres de rente, s'il les a ! ah ! c'est trop fort ! J'avais envie de le jeter par la fenêtre.

— Chut, chut, mon ami, disait madame Héroguez, parlez plus bas !

— Et pourquoi ? ne suis-je pas chez moi ? taisez-vous vous-même, madame, je suis le maître !

— Mais enfin, qu'est-il donc arrivé, mon ami ?

— Il est arrivé, madame, qu'avec vos sottises prévenances, vos politesses exagérées, vous avez si bien monté la tête à ce petit étudiant, à ce Denney, qu'il est venu me demander ma fille, tout uniment, comme si c'était la première venue. Comprend-on pareille insolence !

— Mais, mon ami, qu'y a-t-il de si étonnant à cela ? ce jeune homme est fort bien. Le docteur dit qu'il a de l'avenir. J'espère que vous ne l'avez pas brusqué ?

— Morbleu, madame, je vous trouve plaisante. Je l'ai mis à la porte et d'n. Il est heureux que je ne l'aie pas jeté par la fenêtre.

Madame Héroguez pâlit.

Vous avez eu grand tort, monsieur, vous auriez dû me consulter.

Et mettant son mouchoir sur ses yeux, elle sortit de la chambre.

Tout interdit, M. Héroguez ouvrit la porte qui conduisait chez sa fille. Il aperçut Claire qui pleurait.

— Morbleu ! s'écria-t-il, est-ce que tu écoutais aux portes ?

Non, papa, dit Claire en sanglotant, mais vous criez si fort qu'il faut bien qu'on vous entende.

Et, s'enfuyant, elle courut rejoindre sa mère.

M. Héroguez s'en prit alors aux meubles. Il cassa deux ou trois chaises, claqua les portes, et alla quereller son domestique. Celui-ci, accoutumé à subir les colères de son maître, le laissa dire, s'excusa humblement, et lui présenta le journal qu'on venait d'apporter. M. Héroguez se mit à lire, et ne tarda pas à s'endormir. La cloche du dîner le réveilla, et, tout honteux d'avoir fait tant de bruit pour rien, il se montra fort bon homme pendant tout le repas. Mais sa femme et sa fille avaient les yeux rouges, et il ne put parvenir à faire sourire Claire.

## V

## VOYAGE EN POSTE.

En arrivant rue Saint-Florentin, Julien avait aperçu devant l'hôtel du célèbre professeur une chaise de poste tout attelée. Le docteur Bianchon y allait monter. Il s'écria :

— Venez vite, vite, monsieur Dennery. Nous n'avons pas un instant à perdre.

— Mais, monsieur, je n'ai rien. Morel m'a trouvé en chemin, si j'avais su...

— Partons, nous n'allons pas dans un désert ; avec de l'argent on est vite équipé. En route ! Adieu, Morel, surtout ne bougez pas de chez moi aux heures de la consultation.

Et, serrant la main de son élève, le professeur monta en voiture. Julien le suivit, et n'eut que le temps de crier à Morel :

— Va prévenir ma concierge, je t'en prie.

Le postillon fouetta, et la chai-

se de poste partit à grand bruit

— Prévenir sa concierge ! se dit Morel en riant : quel naïf provincial. S'il croit que les concierges du pays latin s'inquiètent des allées et venues des étudiants, il se fait bien illusion ! J'ai d'autres chats à fouetter que d'aller courir au faubourg Saint-Jacques. Sur ce, il paya son cocher, entra dans l'hôtel et alla s'installer dans le cabinet du docteur. Les bronzes, les dorures, les beaux livres et les meubles élégants lui firent rêver de devenir aussi un médecin en vogue. Il se prélassa dans le fauteuil, et eût bientôt la joie de voir entrer une cliente. C'était une espèce de folle, très grande dame, du reste, et que le docteur charmait, parce qu'il la rembarrait comme personne n'eût osé le faire. Morel, qui la connaissait, se hâta de lui dire que le docteur reviendrait le surlendemain au plus tard, mais elle répondit qu'elle avait besoin d'une consultation immédiate, désirant partir le lendemain pour Spa, et que M. Morel pouvait fort bien la lui donner. Elle s'assit donc et, pendant trois mortelles heures, assomma le pauvre interne du récit de ses maux, de ceux de sa défunte mère, de son aïeule et de sa bis-aïeule, sans oublier les péchés de son mari, et la confession générale de ses fils, frères, oncles et cousins.

Morel se demandait s'il n'existait pas, dans les médicaments permis, quelque drogue capable de paralyser honnêtement et sans retour une langue si impitoyable.

Il essayait en vain de placer un mot ; impossible : il en avait des crampes et un mal de tête

affreux. La dame l'ayant saisi par un bouton de son habit, il n'y avait pas de raison pour que son supplice se terminât. Par bonheur, on entendit crier au feu ! dans la maison d'en face. Morel s'élança comme un pompier, la dame s'évanouit, il lui envoya ses gens, et ne rentra chez le docteur que lorsque le feu de cheminée de la voisine fut éteint et que l'équipage de la belle marquise eut tourné le coin de la rue. Il allait se mettre à table, et manger le dîner du docteur, lorsqu'on vint l'appeler à la fois pour un client qui s'était enfoncé une côte, et pour une cliente qui avait une colique de *miserere*. Il courut de l'un à l'autre, ne dina qu'à onze heures du soir, et, s'étendant enfin dans le lit fort élégant qu'on avait préparé pour lui chez son patron, Morel pensa que les riches et célèbres docteurs paient bien cher le luxe et la gloire, et doivent regretter souvent le temps où ils dormaient et rêvaient dans leur mansarde d'étudiant.

Pendant ce temps, Julien, agréablement bercé dans la chaise du docteur, voyait s'enfuir à droite et à gauche les ormes du chemin et les ravissants paysages qu'arrosent l'Oise et la Seine. Quitte à la retrouver au retour, il n'est pas de douleur emportée en voyage qui ne s'endorme et ne s'atténue au mouvement et dans l'espace. Ces beautés des champs et du ciel, toujours jeunes, toujours vives, nous parlent d'immortalité; nous passons, et la course qui nous emporte nous rappelle que nos chagrins passent aussi, comme nos joies, comme notre rapide existence.

Jamais Julien n'avait voyagé si confortablement. Son compagnon s'amusait du plaisir qu'il prenait à voir relayer, à regarder toute chose. Il lui nommait les villes, les châteaux, il le faisait causer. Ils arrivèrent à Rouen dans la nuit, et, le matin venu, le docteur opéra son malade et réussit parfaitement. Il fut si content des services que lui rendit Julien, qu'il résolut de s'attacher ce jeune homme, si capable et si modeste. Le jour même ils purent repartir pour Paris, et firent bon voyage. Arrivé à minuit rue Saint-Florentin, Julien accepta l'hospitalité du docteur et partagea la chambre de Morel, mais le lendemain, de bonne heure, il prit congé de son hôte et s'achemina vers la rue Saint-Jacques, ne se doutant guère de l'étrange réception qui l'attendait.

## VI

## AFFREUX SOUPÇONS

La veille au soir dame Hurlepin ne s'était couchée qu'à minuit, fort inquiète de ne pas voir rentrer son locataire. Elle ne dormit pas, et aussitôt qu'il fit jour, se mit sur la porte pour guetter le retour de Julien. La laitière arriva, et elle lui conta sa peine.

— Il n'est pas rentré ? dit celle-ci. En êtes-vous bien sûre ? Il est peut-être rentré chez lui pendant que vous aviez le dos tourné. Ça s'est vu. Moi qui vous parle, pas plus tard que la semaine dernière, je croyais que mon garçon était allé à la fête de Bagneux, et j'étais furieuse après lui. Je l'attendais pour lui donner des gi-

files ; sa sœur me dit : — Pourquoi donc ne te couches-tu pas maman ? — Hé ! j'attends Baptiste.

— Baptiste, qu'elle me dit, mais il est couché depuis deux heures. Il avait mal à la tête d'avoir gardé les vaches au soleil, et il m'a dit qu'il ne souperait pas. J'y vas voir, et je trouve mon gars qui ronflait comme un sabot. Allez sonner chez votre monsieur, mame Hurlepin, croyez-moi.

Dame Hurlepin, enchantée de l'idée, alla sonner à tour de bras. Elle fit un tel tapage que la bonne de la dame du premier l'entendit.

— Qu'y a-t-il donc ? demanda-t-elle.

La portière lui ayant dit ses inquiétudes, cette bonne, vieille linotte qui savait toujours tout, s'écria :

— Mais oui, il est rentré, je l'ai vu, hier soir, à la brune, monter l'escalier. Il est sans doute malade, il faut entrer chez lui.

— Comment faire, je n'ai pas sa clef ?

— Qu'importe ? Madame en a une qu'elle a gardée en sous-louant. Je vas la lui demander.

Madame, vieille modiste retirée, qui passait sa vie à lire la *Gazette des Tribunaux*, fut très émue du rapport de sa bonne, et, tout en lui donnant la clef, fit mille suppositions tragiques. On va le trouver asphyxié, pendu ou empoisonné, dit-elle, et elle attendit avec impatience le résultat de l'enquête.

La chambre de Julien était vide, fort bien rangée, le lit n'avait pas été défait, un papier ouvert était sur la table. C'était la note acquittée de son tailleur. Les habits qu'il avait quittés le

matin étaient posés sur une chaise, rien n'annonçait quoi que ce fût de sinistre. Cela ne faisait pas le compte des deux commères : elles se mirent à fureter partout. La dame du premier, ennuyée d'attendre, vint se mettre de la partie. C'était une grande femme maigre, qui avait des bras et un nez d'une longueur démesurée. Tout d'abord elle regarda dans la cheminée, et, y apercevant quelques papiers froissés, se hâta de les prendre et de les lire.

— Ah ! s'écria-t-elle, je tiens le mot de l'énigme : ce malheureux jeune homme s'est tué. Lisez ceci, et, d'un geste de tragédienne, elle tendit à dame Hurlepin et à Gothon les deux feuillets d'un billet lithographié. Sur l'un étaient écrits ces mots : “ Monsieur Dubreuil, notaire, a l'honneur de vous faire part du mariage de mademoiselle Blanche Dubreuil, sa fille, avec monsieur Anicet Astruc.” Sur l'autre on lisait : “ Monsieur Dubreuil, notaire, a l'honneur de vous faire part du mariage de mademoiselle Rose Dubreuil, sa fille, avec monsieur Théophile Astruc. Merville (Lot), 25 juillet 1828.”

Les deux liseuses, après avoir épelés ces billets et se les être montrés mutuellement, regardèrent la dame du premier d'un air stupéfait et interrogateur.

— C'est un désespoir d'amour qui l'a poussé au suicide, l'infortuné ! s'écria-t-elle, la chose est certaine. On trouvera le pauvre M. Julien dans les filets de Saint-Cloud. Quel malheur ! un si beau garçon !

— Mais madame, dit la bonne, il y a deux demoiselles là-dedans,

— Raison de plus ; l'aînée et

la cadette s'étant mariées, il ne lui restait aucun espoir de consolation. Madame Hurlepin, il faut aller faire votre déclaration au commissaire de police.

— J'y cours, dit la portière.

Elle descendit précipitamment, enjoignit à son mari de ne pas bouger jusqu'à son retour, et courut chercher sa bonne amie l'épicière pour lui demander conseil. La laitière et la fruitière vinrent donner leur avis, et, après mûre délibération, il fut convenu qu'avant de prévenir le commissaire, on ferait bien d'aller à la Morgue.

Cette promenade peu champêtre était fort du goût de dame Hurlepin, qui passait rarement un mois sans la faire ; elle entraîna l'épicière, et toutes deux descendirent la rue Saint-Jacques en caquetant comme deux pies borgnes.

La Morgue était alors placée dans la Cité, près du marché Palud et de la préfecture de police. C'était un petit bâtiment au bord de l'eau, et où l'on accédait du quai : alors, comme à présent, les badauds y allaient, et beaucoup de bonnes femmes prenaient plaisir à regarder les noyés et les pendus qu'on y exposait. Etrange plaisir, assurément, fait pour endurcir le cœur et salir l'imagination ; mais quant on voit des femmes du monde intelligentes et délicates se plaire aux émotions empoisonnées des drames à scandale, comment s'étonner que de pauvres créatures sans éducation aillent chercher à la Morgue un spectacle gratis qui, après tout, bien qu'il soit hideux, ne pervertit pas comme la peinture et la représentation des crimes ?

Une heure après leur départ, les deux commères reparurent, très émues, et s'étant disputées tout le long du chemin en revenant. Le bonhomme Hurlepin avait profité de l'absence de sa femme pour aller boire, de sorte qu'il était devenu très éloquent : il apostropha madame son épouse, elle répliqua vertement ; l'épicière s'en mêla, et à eux trois ils firent un tel bruit que tous les locataires de la maison accoururent. Bientôt la voix glapissante de dame Hurlepin domina le tumulte.

— Je l'ai vu ! s'écria-t-elle, je l'ai reconnu. Il est à la Morgue, noyé. C'est affreux ! J'en ferai un maladie.

— Mais non, mais non, criait l'épicière, le noyé que nous avons vu est à la Morgue depuis trois jours. Le gardien me l'a dit.

— C'est un conte, cria la portière, un mensonge indigne. C'est pour m'empêcher de le faire enterrer. Cet homme-là vend les morts, on le sait. J'ai bien reconnu mon locataire. Qu'en savez-vous, mame Pilon, vous ne l'avez seulement pas regardé. Vous vous êtes trouvée mal en entrant.

— C'est bien fait, dit Hurlepin. Qu'aviez-vous besoin d'aller dans cette gaïère ? Tout ça nous fera arriver des désagréments. Voilà ce que c'est que de loger des carabins. Fichue race !

— Ce carabin-là valait mieux que toi, propre-à-rien, s'écria sa femme indignée.

— Tais-toi, propre-à-rienne ! reprit Hurlepin en saisissant un balai.

(à suivre.)